

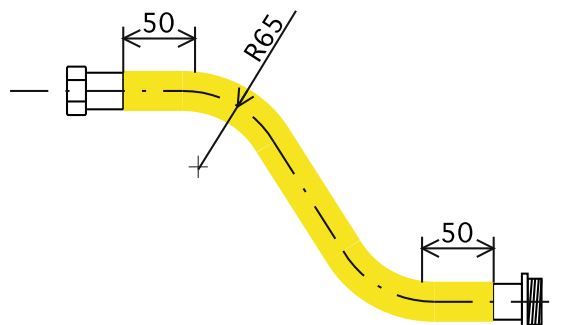
**Le flexible détenteur est conforme au cahier des charges CCH2006-01 de AFG.**

**VÉRIFICATIONS AVANT MONTAGE :**

- 1) Vérifier la pression de distribution soit MPB 4 Bar et que le calibre du flexible est au minimum celui prévu pour l'alimentation du poste.
- 2) Les températures limites sur le site d'installation sont -20°C à +250°C.
- 3) Lors du choix d'implantation, les situations engendrant des torsions importantes du flexible sont à éviter.
- 4) Ce flexible est actuellement autorisé pour la **distribution du gaz naturel MPB** dans le cadre de la rénovation des blocs de détente pour réaliser la liaison entre le robinet (OCG) et la détente, Toutes autres utilisations est proscrite.

**LA POSE DU FLEXIBLE DOIT ETRE REALISÉE PAR OPERATEUR GAZ COMPETENT et en respectant les indications de la présente notice, la réglementation en vigueur avec les règles de l'art y afférent et en tenant compte des contraintes liées aux appareils, raccords ou matériaux sur lequel il est raccordé.**

- 1) Avant toute utilisation, il est important de vérifier que le flexible n'a pas subi de chocs ou rayures ayant endommagé le revêtement anti-corrosion par gaine thermoformée et que celui-ci n'est pas décollé ou manquant à certains endroits.
- 2) Ce flexible **doit être installé « hors sol »**. Lors de la pose, toute détérioration **ou destruction** de tout ou partie du tuyau flexible nécessite son remplacement **complet par un produit neuf**. **Toute modification du flexible est interdite.**
- 3) Ne jamais relier deux flexibles courts bout à bout. Les assemblages des embouts doivent être réalisés à la clé dynamométrique au **couple de 60Nm**. Il est **impératif** de serrer en premier le côté raccord 2 pièces (avec écrou) afin d'éviter toute torsion en cas de rotation du raccord.
- 4) La mise en forme du flexible doit être réalisée manuellement, l'utilisation d'outils peut détériorer la protection du flexible.
- 5) Rayon de cintrage minimum : **65 millimètres**, mesure réalisée à l'axe du flexible. Une partie droite de 50mm de l'extrémité du raccord est nécessaire avant cintrage.
- 6) Le flexible posé, la vérification de son étanchéité sera réalisée selon la procédure afférente à la canalisation sur laquelle il est raccordé.



**MARQUAGE :**

Fabricant	code type	code Ø	PMS	N° de lot	année	Certification
↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
ASTROFLEX	- 7530	- 323	- PMS 0.5	- 06.10	- 20	- AOI - ATG
					↑	Mandataire

